

HAUTE - SAONE
— 0 —
ARRONDISSEMENT
DE LURE
Canton

D'HÉRICOURT

OBJET

Quotité de
credit

COMMUNE de *Suze*

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

SESSION de

Séance

ordinaire du 10 Avril 1921

Le an mil neuf cent *vingt un*, le *dix* avril
à *sept* heures du *soir*, le Conseil Municipal légalement convoqué par avis à domicile adressé trois jours francs à chacun de ses membres, s'est réuni en séance ordinaire, en vertu de l'autorisation préfectorale en date du _____ au lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de M. *Barlaud Pierre*, Maire.

Le nombre des Conseillers municipaux en exercice est de

10

Étaient présents : M.M. *Barlaud Pierre*, Maire, *Quenley Abel*, *Metel Julien*, *Bladet Evarien*, *Sauvageo Julien*

Absents : M.M. *Neaud*

M. *Quenley Fris* a été élu secrétaire

Le Maire expose au Conseil que la réunion a pour objet l'ouverture d'un crédit pour érection d'un monument aux soldats de la commune de *Suze*, Mort pour la Patrie.

Le Secrétaire général *S. Mottin* expose au Conseil que le dépense Atale sera d'environ 600 francs, répartis ainsi qu'il suit :

- 500 francs pour le monument.
- 50 francs pour inscriptions des noms des soldats morts.
- 100 francs environ pour préparation de l'emplacement avec fondations et clôture du monument.
- 170 francs sont couverts par souscriptions parmi les habitants de la commune de *Suze*, or le solde : 480 francs.

Le Maire invite le Conseil à ouvrir un crédit de 480 francs. Le Conseil après avoir délibéré approuve le devis présenté par le Maire et ouvre un crédit de 480 francs pour compléter la somme nécessaire à l'érection du monument aux Mort pour la Patrie. C'est signé au registre par les membres présents à la séance. On a émis conformément à l'usage, le 10 avril mil neuf cent *vingt un*.

Le Maire
Barlaud

Pré et approuvé
le 30 JUN 1921
Le Secrétaire général
S. Mottin